

Appel à la jeunesse arménienne

À l'occasion du 105e anniversaire du génocide des Arméniens et du 100e anniversaire du traité de Sèvres

A la jeunesse arménienne héritant du génocide,

L'une des blessures les plus profondes de l'histoire moderne reste brûlante. Cette année, nous commémorons l'un des crimes les plus barbares du 20e siècle, le 105e anniversaire du génocide des Arméniens.

La sécurité de la nation arménienne, l'intégrité territoriale de la patrie et l'immutabilité de notre État indépendant sont les valeurs suprêmes contre lesquelles tout empiètement est condamnable et le désir de les restaurer et de les renforcer est urgent.

Le successeur de l'Empire ottoman, la République de la Turquie, n'a pas échappé totalement à sa responsabilité pour le génocide des Arméniens. Grâce à la lutte infatigable des Arméniens et surtout aux sacrifices de la jeunesse arménienne, aujourd'hui, la reconnaissance internationale du génocide des Arméniens est en grande partie assurée.

Chers jeunes,

Ne confondons pas le processus et les moyens avec l'objectif. Se satisfaire de la reconnaissance du génocide des Arméniens par les pays tiers et même par la Turquie est une illusion. C'est grâce à l'indemnisation de nos droits nationaux que la justice et notre dignité entamées seront rétablies et que la survie de notre nation deviendra sûre et pérenne.

105 ans après le génocide, la lutte pour les réparations territoriales, financières et morales du peuple arménien est toujours à son point de départ.

L'année 2020 sera marquée par le 100e anniversaire du traité de Sèvres, qui garantit une compensation équitable pour les droits violés du peuple arménien. Ce traité et la sentence arbitrale du Président des Etats-Unis Woodrow Wilson, sont imprescriptibles.

Aujourd'hui, nous constatons avec indignation que 100 ans plus tard, le traité de Sèvres et la sentence arbitrale de Wilson, n'ont pas été exécutés, l'auteur du crime n'a pas été puni, la communauté internationale, pour ses intérêts politiques, a renoncé à son devoir d'arbitrage et les Arméniens n'ayant toujours pas obtenus leurs réparations, sont restés dans le statut de victimes.

Ainsi, la position de la jeunesse de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA) est la suivante :

- Renoncer à nos droits signifie non seulement trahir nos millions de victimes, mais aussi rendre permanent les menaces turques et azéries contre le peuple arménien et la République d'Arménie et affaiblir la sécurité de notre nation.

- L'Arménie occidentale n'est pas seulement un territoire historique, mais aussi une patrie occupée, dont la libération demeure un objectif inébranlable.

Chers jeunes,

Considérant le traité de Sèvres comme la base des revendications du peuple arménien, la jeunesse de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA) s'engage à en faire un sujet d'actualité et à le mener à son objectif victorieux.

Par conséquent, nous appelons la jeunesse arménienne à :

- Croire que nous pourrions restaurer nos droits. L'unité et l'unanimité concernant les droits que nous revendiquons sont les conditions préalables au succès. Dans ce sens, la déclaration pan-arménienne sur les revendications lors du 100e anniversaire du génocide des Arméniens est d'une importance capitale.
- En tant que noyau d'une Arménie unie du futur, n'épargner aucun effort et soutenir l'État arménien et son renforcement. La solution pro-arménienne de la lutte de libération de l'Artsakh est la clé de la victoire de nos revendications.
- Renforcer le lien des jeunes avec les données et valeurs historiques, culturelles, ethnographiques et géographiques de l'Arménie occidentale.
- Acquérir des compétences professionnelles en sciences politique et historiographique, en études sur les génocides et en droit international.
- Participer à la poursuite des travaux sur la cause arménienne, leur donner un nouvel élan et soulever constamment la question de la restauration des droits des Arméniens.

Chers jeunes,

L'histoire des peuples montre que chaque nation qui a été unie et s'est appuyée sur ses propres forces a atteint ses idéaux nationaux. En poursuivant la lutte, nous rétablirons nous aussi les droits de notre Nation.

21 avril 2020

Bureau mondial de la jeunesse de la FRA